

## HONORAIRES DE TRANSACTION

à la charge de l'acquéreur

### EN MATIERE DE VENTE

De 1€ à 149.999€ : 6,5% (avec un minimum de 6,500€ TTC)

De 150.000€ TTC à 249.999€ TTC : 5,50% TTC

De 250.000€ à 499.999€ : 5,00%

De 500.000€ à 999.999€ : 4,50%

À partir de 1.000.000€ : 4,00%

### EN MATIERE D'ESTIMATION-

150€ TTC \*

*\*Offert en cas de signature d'un mandat de vente avec notre Cabinet*

*Honoraires au 5/06/2025  
TVA au taux en vigueur de 20% incluse.*

## HONORAIRES DE LOCATION

### LOCAUX D'HABITATION ET MIXTES OU MEUBLES

Meublés		
	Visite, constitution de dossier, rédaction de bail	Rédaction de l'état des lieux d'entrée
- 80m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>
+80m <sup>2</sup>	9 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>

A la charge du locataire et du bailleur

Vides		
	Visite, constitution de dossier, rédaction de bail	Rédaction de l'état des lieux d'entrée
-30m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>
30 et 80m <sup>2</sup>	9 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>
+80m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>

A la charge du locataire et du bailleur

## HONORAIRES DE GESTION

### GESTION DES LOYERS

- 6 % HT, soit 7,20 % TTC du loyer mensuel et de la provision sur charges.

### GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS (incluant détériorations immobilières et protection juridique)

- 3,20 % TTC du montant du loyer, charges et taxes comprises.